



Expéditeur :

Association Royale

Office Généalogique et Héraldique de Belgique

Avenue Charles Thielemans, 93 - 1150 Bruxelles

Site : www.oghb.be - email : aroghb@gmail.com - ☎ 02 772 50 27

Suivez-nous sur



Éditeur responsable : Philippe Petit



À VOS AGENDAS

L'assemblée générale de notre association
aura lieu **le samedi 9 mai 2026** à Namur.

Le programme de cette journée vous sera
communiqué dans le courant du mois d'avril.
Nous serons très heureux de vous y retrouver.



CONFÉRENCE



Cédric Pauwels

Identité nationale et faveurs royales héraldiques

Cet exposé analysera l'influence que les armoiries du Royaume et de la Famille Royale ont eu sur l'héraldique belge dans le cadre spécifique des augmentations d'armoiries de la noblesse belge ainsi que quelques autres cas d'application.

Le samedi 28 mars à 10h
au centre de documentation de l'OGHB

Inscription par email auprès du secrétariat de l'Office :
aroghb@gmail.com





LE CENTRE DE DOCUMENTATION EST OUVERT :

- le mercredi de 14h - 16h30
- le samedi de 9h30 - 12h15

SERA FERMÉ :

- du 4 avril au 6 avril (Pâques)
- du 1^{er} mai au 3 mai
- du 14 mai au 17 mai (Ascension)
- du 23 mai au 25 mai (Pentecôte)
- du 1^{er} juillet au 31 août

PUBLICATION DE NOS MEMBRES

ÉTAT PRÉSENT de la NOBLESSE BELGE

Bertrand Maus de Rolley & Baron Jean-Claude de Troostembergh

Le dixième tome de l'État Présent de la Noblesse Belge vient de sortir de presse. Ce cinquième cycle reprend les notices généalogiques relatives aux familles subsistantes ainsi que celles des familles éteintes depuis la publication du quatrième cycle.

Ce tome de 376 pages comprend les 72 notices des familles *Malcote de Kessel* à *Moorkens (Mal-Moo)*. Il est relié pleine toile avec titres dorés.

Cet annuaire 2026 est réservé aux membres de l'ASBL *État Présent des Familles*, en règle de cotisation. Il ne pourra donc être rédigé de factures ou autres documents comptables. Le paiement par les membres du montant de la cotisation est considéré comme adhésion aux statuts de l'ASBL publiés aux annexes du *Moniteur belge* du 22 octobre 2004.



Le montant de la cotisation 2026 est de :	55 €
Les frais d'expédition pour la Belgique s'élèvent à :	11 €
Pour les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et le Luxembourg , paiement par virement ou carte de crédit, les frais par volume :	20 €
Pour le reste du Monde , paiement uniquement par carte de crédit, les frais d'expédition par volume :	30 €

(prix pour plusieurs volumes, courrier sécurisé ou courrier DHL sur demande).

La cotisation peut être réglée au **château de Rixensart**, chaque après-midi à partir de ce jour jusqu'au vendredi 20 mars de 14h à 18h, et ultérieurement tous les jeudis aux mêmes heures.

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, cette cotisation peut être virée au compte **BE78 3100 5324 3386** - BIC : BBRUBEBB de l'ASBL *État Présent des Familles* avec comme communication « **Cotisation 2026** » en rajoutant les frais d'expédition.

Les personnes intéressées par les annuaires de **2017 (A-BI)**, **2018 (Bo-Bu)**, **2019 (Ca-Cop)**, **2020 (Cor-Doo)**, **2021 (Dor-Ga)**, **2022 (Ge-Hai)**, **2023 (Hal-Hy)**, **2024 (I-Ki)** et **2025 (Kl-Mai)** peuvent cotiser pour ces années aux mêmes conditions.

Contact : Permanence au **château de Rixensart**, rue de l'Église, 40, 1330 Rixensart, le jeudi après-midi de 14 h. à 18 h.

Fermeture annuelle du 21 juillet au 31 août.

Email : etatpresent@gmail.com - Tél. : 0472 946 785

Marc Belvaux

La grande maison du Marché de Bouvignes dite la maison espagnole Ses propriétaires (XV^e-XXI^e siècles)



Qui connaît Bouvignes, connaît forcément la grande Maison du marché de Bouvignes dite *la maison espagnole*. Marc Belvaux nous livre ici une étude solidement documentée sur les propriétaires de ce superbe édifice et sa dévolution, du XV^e au XXI^e s.

Plongeons-nous dans la petite cité namuroise de Bouvignes-sur-Meuse, jadis seconde ville du comté de Namur et chef-lieu d'un bailliage, d'importance stratégique, enserrée de remparts, dotée d'un château comtal et dominée par le donjon de Crèvecœur. La localité, qui fait quasiment face à la ville liégeoise de Dinant, est comme elle prospère grâce à l'industrie du cuivre, qui fait vivre la majorité de ses habitants. Le statut des batteurs de cuivre de Bouvignes et Dinant apparaît en effet déjà dans un document de 1297. Le siège et la destruction de Bouvignes par le roi de France Henri II en 1554 portera néanmoins un coup sensible à cette prospérité.

Jehan Gossuin est le plus ancien propriétaire connu de la grande maison du marché, mentionnée en 1472. Cette famille qui a donné des maires à Bouvignes et son nom à des tours des fortifications apportera par mariage la maison dans les familles de Modave, du Saultoir, Smal de Broesberghe et de Vaulx.

C'est une maison à l'état de ruine qu'acquiert Jean de Hamal, baron de Vierves, lieutenant-gouverneur et bailli du comté de Namur, en 1559, peu après le siège de Bouvignes. Il ne la conserve que deux années pour la céder à Gilbert Blocq, prêtre, en 1561, issu d'une famille scabinale. Ce dernier la vend en 1569 à Gobert Maistrecoq, époux de Gillaine de Futevoye, maître de forges à Annevoie-Rouillon et Burnot, bourgmestre de Bouvignes et seigneur de Lanthenée. Maître de forges opulent, il reconstruit la grande maison, entre 1569 et 1578. La fille unique du couple épouse Nicolas Marotte, seigneur d'Arbre – nous restons dans le *fer* –, et lui apporte la grande maison qui échoira à l'une de leurs filles, Marie, épouse de Jean Stainier, marchand de fer, dont le fils Guillaume, accaparé par des soucis financiers, devra céder un tiers du bien à Guillaume d'Oyenbrugge de Duras, baron de Roost.



En 1706, Jean-Claude de Gozée, comte de Balâtre, et le maître de forges André Moreau finiront par saisir la maison de Stainier. Devenu seul propriétaire, André Moreau la transmettra à son fils Guillaume, épouse de Marie-Joseph de Bilquin – fille du célèbre maître de forges Guillaume de Bilquin, évoqué par Marguerite Yourcenar dans ses *Souvenirs pieux* –, laquelle apportera à son mari l'importante seigneurie de Bioul. Les héritiers de leur fils, le chevalier Henri de Moreau, vendront en 1753 la maison à Gilles Lebon, receveur des droits d'entrée et de sortie pour Sa Majesté, dont le fils se séparera de la maison à la toute fin de l'Ancien Régime, en 1793.

Diverses familles notables se transmettront ensuite le bien jusqu'à sa vente en 1885 à la commune de Bouvignes. À la fusion des communes, elle échoit à la ville de Dinant qui lui donnera une vocation culturelle. Depuis 2004, la grande maison est transformée en *Maison du Patrimoine Médiéval Mosan*.

Loin de n'être qu'une énumération de propriétaires, cette étude touche à la sociologie en nous immergeant dans le microcosme de la société bouvignoise de l'époque. Aussi, le dépouillement de nombreux documents d'archives inédits apporte un éclairage nouveau sur la destinée de cet important vestige de l'architecture mosane du XVI^e siècle.

Livre de 100 pages, nombreuses illustrations en couleur, peut être acquis pour 15 € à verser sur le compte de Marc Belvaux : BE35 0012 1273 6537.

+ frais de port éventuels : - pour la Belgique 8,50 € ; - pour la France (envoi sécurisé) 20 €.

Afin d'éviter les frais de port, il peut être retiré sur rendez-vous par email (marc.belvaux@gmail.com) et à l'OGHB à Bruxelles, sur rendez-vous au n° 02/ 772 50 27.

LES COMMISSAIRES DE LA CITÉ DE LIÈGE

Tome IV, vol. 2 (1708-1763)

à paraître en mai 2026

Pour rappel, le collège des commissaires de la Cité de Liège a été institué en 1424 en vertu du « Régiment de Heinsberg ». Les vingt-deux commissaires, nommés à vie par le prince-évêque (6) ou élus par les quartiers de la ville (16), avaient initialement pour tâche principale de désigner, à raison d'un par métier, les trente-deux électeurs des bourgmestres. Au XVII^e siècle, diverses ordonnances ont réformé l'organisation administrative de la Cité et ont réduit le rôle des commissaires. Ceux-ci n'intervenaient plus dans les rénovations magistrales et étaient exclus des enquêtes criminelles. Par contre, ils faisaient partie du Conseil élargi de la ville de Liège, aux côtés des bourgmestres et du conseil en exercice, et étaient ainsi associés aux délibérations et décisions en cas d'affaire grave. La nomination aux fonctions de commissaire de la Cité de Liège constituait une étape importante dans l'ascension sociale d'une famille. Leurs descendants accédèrent souvent aux fonctions de bourgmestre de la Cité, d'échevin de la Souveraine Justice, de conseiller du prince ou de chanoine dans un des chapitres de la principauté. Certaines branches ont été anoblies. Plusieurs d'entre elles subsistent jusqu'à ce jour.



L'institution n'ayant pas laissé d'archives, le baron Stanislas de Moffarts d'Houchenée (1932-2018) s'est attelé, avec l'aide de plusieurs collaborateurs, à rédiger une notice biographique sur chacun des 425 titulaires de la fonction et à reconstituer son milieu familial, le plus souvent sur cinq générations. Cette étude prosopographique se base sur trois manuscrits du XVIII^e siècle, commencés par Louis Abry, vérifiés et complétés sur base d'archives et d'une importante bibliographie. Trois tomes ont pu être menés à bien sous la direction du baron Stanislas de Moffarts d'Houchenée : le tome I (1424-1511) parut en 2005, le tome II (1512-1575) en 2010 et le tome III en deux volumes (1581-1666) en 2016.



En 2024, Jean-Jacques van Ormelingen a pris la direction de la publication, les recherches historiques étant menées par Olivier Lisein et Sylvie Boulvain, qui avaient déjà collaboré à la rédaction du tome III. Un premier volume du tome IV (1668-1707) parut en mars 2025. La parution du deuxième volume (1708-1763) est prévue pour le mois de mai 2026. Le troisième et dernier volume devrait suivre dans le courant de l'année 2027.



Ce présent tome IV volume 2 étudie les 50 commissaires entrés en fonction entre 1708 et 1763. Ils appartiennent aux familles Balduini, Bertrand, Bossy (2), Bouhon, Chefnay, Chefneux, Clermont, Cloos, Closon, Constant, Cooman, de Crenwick, Defresne, Dumont, Dupont, Fabry, de Fooz (3), Foulon, Fourneau, Frerart, Gillis, de Harlez, de Hasque, (Vanderheyden a) Hauzeur, Herckenne, Hogge, Jacquet, Le Bon, Leonis, Le Ruitte, Levoz, Libert, Lombar, Maillard, Massin, Melan, Micheroux (2), Mouillet, Planchar, Plomteux, Poitiers, Ransonnet, Rayck, Waleffe, Warnotte, Wezemaël. L'illustration est particulièrement abondante et comporte notamment de nombreuses représentations d'armoiries sur les supports les plus variés, tels que pierres commémoratives, pièces d'orfèvrerie, porcelaine de Chine, vitraux, portraits, gravures, etc. D'innombrables références à des sources d'archives permettent à chaque lecteur d'approfondir sa connaissance des familles en cause.

Conditions d'acquisition

Ce tome IV, vol. 2 comportera un total d'environ 350 pages et de 16 pages d'illustrations en couleurs. Le tirage numéroté est habituellement destiné aux seuls membres de la Société des Bibliophiles liégeois mais, vu l'intérêt de cette publication, quelques dizaines d'exemplaires seront mis en vente par souscription.

Le prix de cette souscription, qui sera clôturée le 15 avril 2026, est de 85,00 EUR hors frais de port, pour enlèvement à 4000 Liège (Société Littéraire, 5 place de la République Française, après rendez-vous téléphonique au 0495/10.03.01). En cas d'envoi postal, il y a lieu de majorer le prix de vente de 15,00 EUR pour la Belgique ou de 40,00 EUR pour l'étranger.

Le virement valant souscription est à effectuer avant le 15 avril 2026 sur le compte IBAN BE58 0000 2695 4579 (BIC GEBABEBB) de la Société des Bibliophiles liégeois, avec la communication « Commissaires IV/2 ». Dès sortie de presse, les souscripteurs seront informés de la mise à disposition de leur commande.

Quelques exemplaires du tome IV volume 1 sont encore disponibles aux mêmes conditions. Pour les tomes antérieurs, veuillez consulter le site www.bibliophiles-liegeois.be

LE PEINTRE CONSTANT CLAES (1826-1905)



Les services culturels de la ville de Tongeren-Borgloon organiseront en 2027 une exposition consacrée au peintre Constant Claes, né à Tongres le 4 avril 1826. Ils cherchent à compléter le catalogue de son œuvre et à obtenir le prêt de tableaux pour leur exposition. À cet effet, ils lancent un appel à collaboration aux membres de l'Office généalogique et héraldique de Belgique. Les renseignements reçus seront traités en toute confidentialité.

Prière de contacter Mme Veerle Vandoren, Stadsarchief, Maastrichterstraat 10, B-3700 Tongeren-Borgloon : veerle.vandoren@tongerenborgloon.be ou 012 80 00 94

IN MEMORIAM



Le Chevalier Bernard van Outryve d'Ydewalle est décédé à Wezembeek-Oppem le 31 janvier 2026 à l'âge de 92 ½ ans. Issu d'une ancienne famille de Courtrai, il naquit à Ruddervoorde en 1933, aîné des quatre fils du Chevalier Léon van Outryve d'Ydewalle, et de Ghislaine de Schietere de Lophem. Fêru de généalogie, président-fondateur en 1989 de l'association familiale, il rassembla sur sa tribu une belle documentation dont il fit don au Kadoc, à Louvain. Il fut un membre actif de notre OGHB et de la commission d'histoire et d'héraldique de l'Association de la noblesse.

Nous présentons à Mme Bernard d'Ydewalle et à tous les siens nos bien vives et confraternelles condoléances.

